



Commission Régionale des Compétitions

Procès-verbal réunion du 31 octobre 2024

Réunion restreinte électronique du 31 octobre 2024

Présidence : Gérard SEITZ

Présents : Agathe LACOMBE, Bernard PAQUIN, Jean-Louis MAZZEO, Claude KEIME et Maxime RINIE.

1. Homologation

La Commission Régionale des Compétitions homologue, hors procédure en cours, l'ensemble des rencontres comptant pour les différents tours de coupes qui se sont joués le weekend du 27 octobre :

- 6^{ème} tour Coupe de France
- 4^{ème} tour Coupe Gambardella
- 2^{ème} tour Coupe Grand Est U15
- 2^{ème} tour Coupe Grand Est U17

– Procédure d'appel

Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 2 jours à compter du lendemain de leur notification ou publication, par envoi en recommandé à : LGEF – CS 80019 - 54250 Champigneulle Cedex ou à l'adresse électronique : appel@lgef.fff.fr, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF

Le Président,

Gérard SEITZ

Le Secrétaire,

Bernard PAQUIN